

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

SOUS-AMENDEMENT

N° 798

présenté par
Mme Genevard

à l'amendement n° 735 du Gouvernement

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.